

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 85 (1934)
Heft: 8-9

Artikel: A l'ombre des chênaïes de Slavonie
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'ombre des chênaies de Slavonie.

Un récent voyage d'études organisé par la « Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est », en Yougoslavie, nous a procuré l'occasion de visiter certaines futaies réputées de chêne de ce pays, ci-devant dépendant de la Hongrie, et qui actuellement fait partie de la nouvelle Serbie.

Les sylviculteurs du centre et de l'ouest européen savent les préférences des industriels du bois pour le chêne de Slavonie. Ils n'oublient pas que les producteurs de cette essence en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Pologne ont de la peine à lutter contre cette concurrence effrénée qu'opère, sur le marché de l'Europe centrale et occidentale, l'importation des sciages et merrains yougoslaves.

Notre propos est de mettre ici en évidence, d'une façon sommaire, les caractéristiques de la chênaie de Croatie et d'étudier les procédés de culture de cette essence feuillue qui couvre des étendues considérables dans les vallées de la Save et de la Drave, l'une et l'autre affluents du Danube. Cette vaste forêt, dont l'altitude varie de 80 à 100 m, s'étend sur une longueur d'environ 300 km, soit dans un secteur dont les villes de Zagreb et de Belgrade constituent les points extrêmes.

Bénéficiant d'un climat relativement doux, d'une pluviosité normale (700—900 mm) et d'un sol profond, ces chênaies couvrent une surface d'environ 200.000 ha; elles sont propriété de l'Etat, des communes ou des particuliers.

Les froids de l'hiver s'avèrent modérés, les gelées tardives rares; par contre, les inondations chroniques, soit printanières, soit automnales, submergent pendant des semaines, et quelquefois sur une hauteur de 1 m, des territoires entiers de ces peuplements, coupés par des cultures agricoles dont les dénivellations sont minimales. Le terrain superficiel, un calcaire compact, pâtit singulièrement de ces inondations périodiques. De profondes crevasses, qui se forment en été, sans parler du parcours du bétail, ne facilitent certes pas l'ensemencement naturel. Si, dans la région de collines entourant ces chênaies de plaine, le chêne rouvre domine et s'associe au hêtre sur des terrains meubles et secs, dans une station considérée cependant comme l'optimum du genre *Quercus*, c'est le pédonculé qui constitue le fond de la

futaie, avec le charme, l'orme, le frêne, l'érable champêtre, le peuplier argenté, comme essences auxiliaires.

La caractéristique de ces forêts — ce qui constitue en même temps leur infériorité indiscutable — est l'absence totale de hêtre, qui ne peut s'accomoder d'un sol aussi compact et des inondations printanières. Aussi ce déficit d'ordre cultural a-t-il, pour la production et le peu de résistance de ces boisés, des conséquences que nous examinerons plus loin.

* * *

Les chênaies de Slavonie ont bénéficié jusqu'ici d'une réputation européenne certainement surfaite; elles sont actuellement sur leur déclin. En effet, sous le régime hongrois, elles ont été aménagées et exploitées suivant les principes d'une foresterie exclusivement germanique, c'est-à-dire avec monoculture et éclaircies par le bas, suivies de surexploitations par coupes rases des vieilles réserves dont l'une de nos illustrations représente précisément un des derniers vestiges.

L'administration forestière yougoslave a abandonné récemment, et avec raison, la révolution de 300 ans pour appliquer celle de 140 ans, qui est susceptible de produire des grumes de 70 à 80 cm de diamètre, dimension largement suffisante pour satisfaire aux exigences des industriels du bois.

On a cherché, au cours des dernières années, dans certains districts, à instaurer le système de l'éclaircie décennale par le haut, qui permet la mise en valeur, déjà dans les gaulis et les bas perchis, des plantes appelées à devenir, dans la suite, des tiges d'élite.

Malheureusement, dès la vingtième année, les fourrés issus de semis naturels ou de plantations complémentaires sont soumis au parcours du bétail que, pour le moment, la législation yougoslave ne peut songer à supprimer ou à cantonner dans des proportions appréciables. Il est un fait, qui frappe surtout le sylviculteur de l'ouest, que ces peuplements trop clairiérés, à partir de la quarantième année, apparaissent plutôt comme des parcs ou des boisés sur pâturages, que comme des « forêts-forêts ».

Si l'on examine les vieux massifs aux fûts énormes — tel celui qui figure sur l'une de nos illustrations — on est frappé du

nombre de grosses branches qui se détachent des tiges d'élite. Le charme, constamment abrouiti par le bétail, ne parvient qu'en de trop rares cépées à constituer l'essence de sous-bois qui devrait maintenir le tronc des chênes à l'ombre, supprimer les gourmands et former une frondaison s'étalant sous le plafond de la chênaie.

La méthode culturale, actuellement en vigueur en Slavonie, consiste à mettre en défens les peuplements ayant atteint l'âge d'exploitabilité, deux ans avant la coupe d'ensemencement, opération assurée par l'installation d'une clôture en bois disposée autour de la surface à régénérer. Lorsque la proportion des charmes abrouitis et broussailleux est trop grande et entrave la formation du semis issu de glandées — sur lesquelles on peut compter tous les deux à trois ans — on extirpe cette régénération accessoire et l'on sème parfois des glands pour combler les vides.

Associer le frêne et l'orme au chêne constitue aussi une des tâches actuelles des sylviculteurs de Slavonie qui réalisent, mieux que leurs prédécesseurs, que la chênaie équienne et pure est vulnérable et ne produit qu'une trop faible proportion de grumes de tout premier choix, c'est-à-dire sans nœuds sur la plus grande longueur du fût.

* * *

Les chênaies de Slavonie ont, malheureusement, à pâtir de fléaux qui sont la conséquence, non seulement des méthodes culturales erronnées d'avant guerre, mais surtout des conditions physiques du sol et des débordements périodiques des fleuves sillonnant ces vastes forêts, malheureusement soumises au parcours.

Le bombyce disparate (*Liparis dispar* L.), papillon polyphage est, depuis un demi-siècle, à l'état endémique dans la sylve croate. Les chenilles de ce ravageur dépouillent à un tel point les frondaisons des chênes, qu'au cours des dernières années, on a eu à déplorer le dépérissement, non seulement d'arbres isolés mais de cantons entiers. Si les chenilles contribuent à l'anéantissement des feuilles du printemps, l'oïdium — ce champignon aussi répandu dans les chênaies du centre et du S. O. européen — détruit celles de la deuxième sève; c'est là l'autre

danger qui entraîne souvent la mort de l'arbre. Ces dégâts, qu'on peut qualifier nettement de « primaires », ont des conséquences désastreuses sur les chênaies où l'*agaric mielleux*, un « parasite de faiblesse », attaque les racines et la partie inférieure des troncs.

Il est indiscutable que dans les futaies de chêne de la Slavonie, l'homme, par l'application de méthodes culturales anormales, a rompu l'équilibre des forces de production naturelle. En outre, au cours des 30 à 40 dernières années, les exploitations ont été exagérées. Ce n'est que depuis une décennie que les sylviculteurs yougoslaves, qui se sont sagement inspirés des méthodes culturales françaises, ont instauré un système d'aménagement et de culture dont on peut certainement attendre d'heureux effets. On y parviendra en enrayant les abus du parcours désordonné du bétail et en appliquant un système d'amélioration hydrologique qui restreigne les inondations. A ce prix seulement, on peut espérer l'introduction de la culture complémentaire du hêtre en sous-étage, dans les parties dont le sol accuse une surélévation même minime.¹

La lutte directe contre le bombyce disparate et l'oïdium est impossible. Le seul moyen, dont le sylviculteur dispose pour le moment d'entraver l'action de ces ennemis, est de rendre les peuplements moins vulnérables.

Pour le moment, les réserves de vieux et énormes troncs vont rapidement disparaître et pendant une période de 30—50 ans, il faudra limiter les coupes, afin de permettre aux hauts perchis actuels de livrer des grumes de dimensions marchandes. C'est dire que, sur le marché européen, la concurrence des sciages et merrains de Slavonie va subir une carence de plusieurs décennies.

* * *

En parcourant les forêts de ce pays croate, on admire les derniers vestiges des opulentes réserves des chênaies, autrefois si réputées de la Slavonie, que l'administration forestière you-

¹ Nous croyons devoir attirer l'attention des lecteurs sur une publication relative à ces questions (*L. Markovitch & M. Manoylovitch : Le dépérissement du chêne pédonculé dans les forêts de Croatie et de Slavonie*) et dont le *Journal forestier* a publié une analyse en 1930 (p. 126—127). *La Rédaction.*

goslave cherche à défendre jalousement par les moyens dont elle dispose, en luttant avec autant de compétence que de vaillance contre les éléments nocifs que nous avons esquissés plus haut. Cependant, le sylviculteur de l'ouest européen ne pourra s'empêcher, en rentrant de Yougoslavie, d'établir un parallèle entre les deux types des futaies de chêne de l'Orient et de l'Occident. La visite des incomparables chênaies de Bercé, de Bellême, de Blois et de Tronçais, lui laissera l'impression très nette de leur supériorité, au point de vue cultural, de leur résistance aux ravageurs de toutes sortes et de la faculté qu'elles ont de produire des bois d'une qualité qui n'est certainement pas dépassée par celle des chênes de Croatie.

Nous n'hésitons pas à attribuer cette supériorité de la chênaie française à ses conditions pédologiques favorables, puis aux méthodes culturales appliquées durant un long passé par nos voisins de l'ouest, mais avant tout à l'association du hêtre, cet admirable « cultivateur » des forêts.

Montcherand s. Orbe (Vaud), juillet 1934.

A. Barbey.

Les forêts communales du Chenit.

Ce n'est que récemment, en 1917, que la commune vaudoise du *Chenit* a pris rang parmi les communes à gestion directe, mais elle y occupe un bon rang, le premier parmi les communes du Jura, le quatrième pour la Suisse entière. Touchant la surface forestière, elle n'est dépassée que par la ville de Berne, Poschiavo et Zerneux. Cette superficie comprend 2318 ha aménagés et entièrement productifs.

Le territoire communal lui-même, de 100 km², est un des plus étendus de la Suisse. Il comprend toute la partie supérieure de la *Vallée de Joux*, dès l'extrémité du lac à la frontière française. Une particularité du Chenit : c'est une agglomération de plusieurs villages et hameaux, formant 2 paroisses, desservies par 4 gares et haltes de chemin de fer et par 4 bureaux postaux, mais aucune localité ne porte le nom du Chenit; c'est là une désignation collective. Les principaux villages sont *le Sentier, le Brassus, l'Orient*. En tant que commune, le Chenit ne s'est constitué que tardivement, en 1646. Auparavant, *le Lieu* formait la seule communauté constituée de la Vallée de Joux.

Par suite de la constitution tardive en communauté autonome, une importante partie des forêts et alpages du territoire avait trouvé preneurs auparavant. Non seulement les communes *Le Lieu* et *l'Abbaye*, de la Vallée de Joux, mais des communes de la plaine, *Morges, Bur-*